



AVEC NOUS, DONNEZ DE LA VOIX À VOTRE VOIX



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Avec les candidats Cfdt à la CAP des IPEF Donnez de la voix à votre voix

Agir pour le respect des compétences

La nouvelle organisation territoriale de la République va modifier l'ensemble de la sphère des services publics et de leurs opérateurs. Les réformes engagées ou à venir - réforme territoriale et réforme de l'Etat - vont continuer de bouleverser le paysage de nos services, la nature et l'étendue des missions, l'exercice même des fonctions d'encadrement.

Les ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts ont un rôle fondamental à jouer dans les mutations qui s'annoncent et leur expertise doit être sollicitée à chaque étape des réorganisations et des restructurations.

Les ingénieurs seront en première ligne dans la gestion des transitions.

La Cfdt revendique des mesures d'appui à la mise en œuvre des réformes et des garanties sur les carrières et les mobilités.

« L'absence totale de concertation et de dialogue social dans la mise en œuvre de La RGPP puis de La MAP est une marque de mépris des pouvoirs publics à l'égard des agents ».

Laurent Berger, secrétaire général de la Cfdt.

Agir pour la qualité de notre vie au travail

La Cfdt s'est engagée dans l'amélioration des conditions de travail et dans la prise en charge des risques de souffrance au travail en signant en octobre 2013 le protocole d'accord relatif à la prévention des risques psychosociaux. L'encadrement supérieur, trop souvent sous pression, ne doit pas être mis à l'écart des règles communes de gestion du temps de travail.

Pour une meilleure qualité de vie au travail, **la Cfdt revendique** :

- ♦ La création d'espaces de dialogue au niveau des encadrants pour favoriser les échanges sur les pratiques

professionnelles et assurer une meilleure prise en charge des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du changement ;

- ♦ Une meilleure articulation entre vie personnelle et vie professionnelle au travers de mesures négociées ;
- ♦ La compensation des astreintes et vacations exceptionnelles assurées par l'encadrement ;
- ♦ Le droit à la déconnexion.

Agir pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

La Cfdt prend toute sa place dans la promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Elle s'engage à porter dans la CAP le droit des femmes ingénieures à dérouler une carrière à l'identique de celle des hommes ingénieurs :

- ♦ Accès aux postes à responsabilités ;
- ♦ Égalité de traitement dans l'attribution des primes.

Agir pour la reconnaissance des qualifications

La Cfdt se félicite que la Charte reconnaisse enfin le parcours de « spécialistes ». Un haut niveau de technicité est l'élément identitaire et structurant de notre corps et un atout incontournable pour des parcours professionnels diversifiés. Le conserver, le renforcer passe par des

liens étroits entre formation initiale des IPEF et recherche.

La Cfdt demande que l'accès au doctorat soit facilité pour les ingénieurs élèves.

Agir pour la transparence et l'harmonisation des pratiques de gestion

Des pratiques de gestion différentes demeurent à l'œuvre dans les administrations employeuses.

Au sein de la CAP, **les représentants CFDT poursuivront leurs actions** pour que les plafonds autorisés soient atteints et permettent à tous un déroulement de carrière dans le cadre d'une réelle harmonisation des pratiques de gestion en matière d'avancement de grade.

Depuis 2011, l'indemnité de performance et de fonction s'applique à notre corps. Elle a permis une réelle harmo-

nisation entre origines ministérielles. Mais la **CFDT a critiqué** ses fondements individualistes et les conditions de son application. Les écarts sont trop élevés et peu compréhensibles. Enquêtes et études diverses montrent clairement que ces primes à la performance sont globalement démotivantes.

La CFDT sera vigilante pour que le nouveau régime indemnitaire, applicable au plus tard le premier janvier 2017, soit négocié et qu'il corrige les excès de l'IPF.

Le syndicalisme : un bel outil au service des personnels

Les candidats présentés par la CFDT aux élections professionnelles du 4 décembre 2014 seront des acteurs essentiels du dialogue social. Développer tous les aspects de ce dialogue au travers du renforcement des négociations et des concertations est une nécessité.

Avec ses représentants élus à la CAP des IPEF, la CFDT agira pour améliorer l'organisation du travail, les conditions de travail, favoriser les parcours professionnels variés et enrichissants inscrits dans une carrière attractive.

NOS engagements

Agir pour assurer la transparence des promotions et de l'accès au corps, et pour l'égalité des chances en matière de promotions, de mobilité ;

Agir pour le respect des engagements sur l'égalité professionnelle entre femmes et hommes ;

Agir pour accompagner et promouvoir une diversité qui enrichit la Fonction Publique ;

Agir par nos rencontres et échanges utiles, sans a priori, avec les autres corps des deux ministères pour sortir d'un corporatisme étroit et désuet.



**Dès réception et avant
le 4 décembre
Pour désigner celles et ceux
qui vous représenteront
à la CAP des IPEF,**

Votez CFDT